



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le mardi 12 novembre 2019

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019 A DINGY-EN-VUACHE

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de délégués présents : 18
Nombre de délégués votants : 18
Date de convocation : 30 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le six novembre à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Dingy-en-Vuache, sous la présidence de Monsieur Dominique ERNST, Président.

Présents : CHAUMONTET D., HONCZARUK G., ROTH J.-L., ROZE S., CLAEYS S., LAPRAZ L., BORDON J., ROSAY E., FOL Y., DELVA C., DUPARC M., ERNST D., VELLUT D., BARBIER C., MERY L., DOMERGUE F., RINALDI S., AVANTHAY M.,
Excusés : REINHARDT C., SOGNO-LINA E., QUILLOT A., MORIN N., BRIQUE J.-R., FUHRMANN P., MEYNET G., MAGNIN A., FEIREISEN J., DUCRUET J.-L.,
Invités : PREVOST C., PATRY S.,
M. HONCZARUK G. a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire de Dingy-en-Vuache accueille les membres du comité syndical dans la salle du Conseil municipal de la Mairie. Le quorum étant atteint, Dominique Ernst (DE), Président, expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des actions réalisées par le SIV,
- Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 04/09/19,
- BP 2019 : décision modificative,
- Révision du document d'objectifs du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache »,
- Adhésion au groupement de commandes pour la commande et l'achat de matériel de signalétique conforme à la charte départementale de balisage,
- Convention Pluriannuelle d'Objectifs entre le SIV et Asters pour l'étude et la gestion des "Espaces Naturels Sensibles" du Pays du Vuache / 2019-2023,
- Questions diverses : Modification des APPB de Viry, Extension du site Natura 2000 des Usses, Prochaine réunion du comité syndical, etc.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Stéphane Patry (SP) présente à l'assemblée le bilan des actions réalisées par le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) depuis le 4 septembre 2019 :

- **7 septembre / Viry et Saint-Julien en Genevois** : Sortie découverte ENS « *La vie intense et secrète du sol* » - 19 participants
Compte-rendu de Luc Mery (LM) : *Samedi 7 septembre, c'était l'avant-dernière sortie de 2019 labélisée Espace Naturel Sensible (ENS) sur le site protégé de la Vigne des Pères, à Viry. Le thème de la sortie nature était novateur et original : « La vie intense et secrète du sol ». En effet, nous prêtons peu d'attention à la vie sous nos pieds, mais pourtant ces animaux et champignons décomposeurs de la matière organique sont un maillon indispensable du réseau trophique dont l'humanité et la vie sur terre dépendent. Malheureusement, les pollutions et l'artificialisation des sols par l'urbanisation et l'agriculture intensive perturbent considérablement ce cycle de la matière mettant en péril la croissance des plantes. Ils sont minuscules mais représentent plusieurs milliards d'individus dans seulement quelques grammes de terre.*
Après une rapide présentation, par LM d'Apollon74, des richesses naturelles de l'ancienne Vigne des Pères, les 19 participants se sont rapidement glissés dans le sous-bois pour découvrir le sol. Avant de commencer, le naturaliste Jacques Bordon (JB) a caractérisé le sol en analysant la flore. Il a expliqué aux publics assidus que certaines plantes comme la Molinie et le Muguet étaient révélateur d'un sol argileux.
Ensuite à l'aide d'un pH mètre, il a montré le taux d'acidification du sol argileux, pour après creuser quelques centimètres de terre afin de décrire les premiers horizons du sol.
De solide base de pédogenèse en poche, les participants étaient invités à rechercher des petites bêtes de la litière (dépôt de feuilles en décomposition) du sol forestier. Ils ont rapidement capturé des grillons des bois, des araignées, des lombrics, des mollusques, mais ne s'attendaient pas à une découverte plus intense quand, dans les locaux d'Apollon74, nous avons regardé à la loupe binoculaire les quelques grammes d'échantillons de litière récoltés.
Si nous n'avons pas pu discerner les bactéries, seulement visibles avec un matériel de laboratoire, nous avons observé des animaux millimétriques comme les collemboles, les acariens, les cloportes, les glomérus, les diploures, les iules, les lithobies, des géophiles, les pseudoscorpions ou les filaments de mycéliums de champignons... Tous ces noms semblent compliqués, mais en les regardant de près et sous les conseils de nos spécialistes, il a été facile pour les apprentis scientifiques de classer et identifier toutes ces petites bêtes en fonction de leur anatomie, en comptant par exemple le nombre de pattes, en regardant la présence d'ailes ou le nombre d'antennes...
A la fin de la séance, tout le monde se demandait comment faire pour ne pas marcher sur toute cette grouillante et trépidante vie du sol où chacun a un rôle à jouer dans l'état d'avancement de décomposition d'une feuille.
- **10 et 11 septembre / Viry, Vers et Valleiry** : Réalisation des plans de balisage pour la boucle pédestre « *Les églises et les chapelles de Viry* » (Sentier d'Intérêt Local / SIL), la boucle pédestre et équestre « *A travers les Grands Bois* » (SIL) et la liaison Maison Neuve – Bellossy (SIL).
- **17 septembre / Musièges** : Intervention de l'entreprise C. Vistalli pour le broyage des prairies sèches du Clos Digny et de La Cueille. Sur ce deuxième site, l'intervention initialement prévue en 2020 a été avancée, en raison de la croissance rapide des Robiniers.
- **18 septembre / Chaumont** : Intervention des élèves du Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) de l'ISETA (Institut des Sciences de l'Environnement & des Territoires d'Annecy) sur la prairie sèche du Rocher Bataillard : fauche tardive des zones ouvertes et mise en tas des déchets de coupe en périphérie du site.
- **18 et 19 septembre / Clarafond-Arcine et Chessenz** : Intervention de l'entreprise C. Vistalli pour le broyage du marais des Hospices. Cette intervention initialement prévue en 2020 a été réalisée en 2019 en raison des très bonnes conditions climatiques de la fin d'été (sol sec et porteur). Celle-ci avait pour objectifs de supprimer les touradons de molinie (ce qui facilitera

l'entretien manuel les années suivantes) et de rouvrir le milieu en broyant la végétation ligneuse située en lisière de la forêt (sur une largeur d'environ 10 mètres).

Si les conditions le permettent, Denis Chaumontet propose de faucher mécaniquement le site en 2020 et d'exporter les produits de cette fauche.

- **21 septembre / Chevrier et Vulbens** : Compte-rendu de DE : *Le World CleanUp Day c'est la journée mondiale de nettoyage de la planète, qui rassemble chaque année des millions de bénévoles motivés. Pour l'édition 2019, le nombre de participants a connu une forte hausse, sans doute due à l'urgence de la situation, matérialisée par ce « sixième continent » de plastique qui dérive sur nos océans. En France comme dans le reste du monde, des dizaines de milliers d'opérations de nettoyage étaient réalisées.*
Du côté du Pays du Vuache, l'association Apollon74 et le SIV avaient organisé le nettoyage de sites sur les communes de Chevrier et Vulbens (villages, bords de route, anciennes décharges, etc.), avec le soutien de la Communauté de Communes du Genevois, de la commune de Vulbens, du Sidéfage et de la Société des Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB).
Le matin, une cinquantaine de bénévoles venus de toute la région ont rejoint le parking du Centre Ecla, pour participer à cette opération. Armés de seaux et de gants, les bénévoles très motivés étaient heureux de savoir qu'au même moment, des Américains, des Argentins, des Australiens, des Tunisiens, des Coréens ou des Islandais nettoyaient aussi leur coin de nature.
Comme à l'habitude, cette triste « pêche » a été bonne, avec parmi les objets insolites récupérés, trois coffres-forts (ouverts et vides), une gazinière, un canapé, des pneus ou un porte-ski, sans compter quelques centaines de canettes et de bouteilles, ainsi que des milliers de mégots. En fin de matinée, un casse-croûte était offert par le SIV et l'ATMB pour remercier les participants et compter les tonnes de déchets retirées de la belle nature du Pays du Vuache.
- **Du 23 au 27 septembre / Chaumont, Savigny, Dingy-en-Vuache et Valleiry** : Installation par l'équipe technique du SIV du mobilier de balisage PDIPR pour le GR 965 « *Sur les Pas des Huguenots* ».
- **24 septembre / Cruseilles** : Livraison des sept premiers panneaux de départ de sentiers (Eluiset, Maison Neuve, Jonzier, Dingy-en-Vuache, Chênex, Savigny et Malagny), conçus selon la Charte départementale de balisage (et financés par le Conseil Départemental), avec ajout sur chaque panneau, en haut à droite, du texte : « *Sentiers du Vuache* ». Les panneaux seront installés dans la première quinzaine de novembre.
- **28 septembre / Jonzier-Epagny** : Aux côtés de l'association d'éducation à l'Environnement « Apollon74 » et de la Maison du Salève, le SIV organisait la traditionnelle journée de découverte du verger communal de Jonzier-Epagny intitulé : « *Le verger, une nature à déguster !* ». Sous le soleil encore généreux de l'été indien, la cinquantaine de participants profitait des différents ateliers mis en place au sein même du verger : ramassage des pommes et des poires, transformation en jus avec l'atelier mobile de la Maison du Salève, présentation et dégustation d'une quarantaine de variétés traditionnelles récoltées dans les vergers communaux du territoire, et pour les plus courageux : entretien du pré verger par débroussaillage et ratissage. A midi, animateurs, bénévoles et visiteurs partageaient un pique-nique canadien à l'ombre des arbres.
- **30 septembre / Viry** : Inauguration de l'écopont sur l'autoroute A40. En présence de très nombreuses personnalités, le premier « écopont » permettant à la faune sauvage de franchir l'autoroute A40, a été inauguré sur la commune de Viry.
Réalisé grâce au financement conjoint de l'Etat de Genève et de la société ATMB, cet ouvrage large de 25 mètres restaurera un corridor pour la faune régionale, jusqu'à maintenant rompu, entre le Salève, le Vuache et la plaine genevoise. Il favorisera durablement la biodiversité locale et améliorera la sécurité des conducteurs en prévenant les collisions.
Des suivis scientifiques réalisés depuis 2016 par la Fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie, puis par les associations Apollon 74 et France Nature Environnement 74, ont permis d'identifier 101 espèces différentes sur ce corridor, dont 24 mammifères sauvages (cerf, chevreuil, lièvre, renard, sanglier, blaireau, muscardin, etc.) mais aussi des amphibiens, des reptiles et des oiseaux.

Ce projet marquant à l'échelle transfrontalière et initié dans le cadre du Contrat corridors biologiques « Champagne Genevois », est le fruit d'un travail multi-partenarial fédérant l'ensemble des acteurs du territoire : agriculteurs, chasseurs, associations naturalistes et collectivités territoriales.

Partenaire du contrat corridors depuis son élaboration, le SIV est aujourd'hui impliqué dans la valorisation des réalisations de ce contrat, et notamment dans une opération de sensibilisation des scolaires sur la thématique des corridors biologiques.

Soutenu par l'ATMB et le Conseil Départemental de Haute-Savoie dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « Vuache-Champagne-Genevois », les enfants des écoles des 11 communes membres du SIV bénéficieront pendant 5 ans (de 2019 à 2023) d'une intervention scolaire par an, animée par l'association d'éducation à l'environnement Apollon74, soit 55 journées d'animation sur la période du contrat.

- **2 octobre / Clarafond-Arcine** : Intervention des élèves du Bac Pro GMNF de l'ISETA sur le site du Pré Château (bas marais alcalin).
- **5 octobre / Chaumont** : Sortie découverte ENS « *Rochers et vieux murs, à la recherche du lierre* » - 17 participants.

Compte-rendu de LM : *C'est sur le chemin de St-Jacques de Compostelle, à Chaumont, que notre visite a commencé. Ici, au-dessous du château, l'habitat est idéal pour le lierre et rapidement nous avons pu observer les différents stades biologiques du lierre, tout d'abord au sol, avant de grimper sur un support, le stade de transition et enfin la floraison. Chez le lierre, tout est à l'envers du rythme biologique des autres plantes. En automne c'est la période de floraison, puis la maturation des baies en hiver pour être prêtes pour le retour des oiseaux migrateurs au printemps. Quand les plantes sont au repos hivernal, le lierre, qui n'est plus à l'ombre des feuilles des arbres, en profite pour bénéficier du plein soleil pour réaliser son cycle de reproduction.*

La visite c'est poursuivi le long du rocher Bataillard, en observant la vie des vieux murs bordant le chemin. Nous avons découvert différentes fougères et déguster du réglisse des bois, observer une plante non chlorophyllienne parasite du lierre (une orobanche), pour arriver au pied du rocher, marquant la faille du Vuache et se glisser vers un superbe lapiaz de calcaire sculpté par l'eau. Pour terminer la balade, rien de mieux que le panorama depuis les ruines du Château de Chaumont, où des explications géologiques, historiques, naturalistes mais également de gestion du site réalisé par le SIV, ont été données au public très attentif.

Un des objectifs de l'animation était de tordre le coup à la mauvaise réputation du lierre qui n'est absolument pas un parasite des arbres et donc ne tue pas l'arbre, il est d'ailleurs un allier de choix pour la bonne survie des arbres. Par contre, une fois coupé par l'homme, les racines ne pouvant plus alimenter l'arbuste, le lierre peut, grâce à ses grapillons, puiser sa nourriture dans l'arbre et ainsi l'affaiblir considérablement. Le lierre utilise l'arbre uniquement comme support par aller capter le soleil en hauteur ; pour étouffer l'arbre, il faut que le lierre recouvre l'intégralité des feuilles de son hôte, ce qui est mission impossible. Le lierre mérite donc un regard singulier, car il pourrait remplir une page entière du Guinness book des records des plantes. Pour ne citer que quelques exploits : c'est le plus grand arbuste (30 m) avec un diamètre de tronc aussi petit (15 cm), ces feuillages se modifient en fonction de la hauteur et de son exposition au soleil, les feuilles fabriquent un antigel, il fleurit en automne en pleine pénurie de nourriture (et est donc sûr d'attirer des milliers d'insectes pour sa pollinisation), ces baies sont les plus riches en lipide du monde végétal (de quoi être très attractifs pour les oiseaux, qui disperseront ses graines), il fabrique des poils pour s'accrocher au support et au bout de ces poils est produit une colle naturelle des plus puissantes du monde, le lierre abrite plus de 700 organismes différents... Bref de quoi rester bouche bée devant une telle évolution de dame nature. Alors fini la destruction systématique des lierres et place à une plante des plus remarquable du monde du vivant.

LM et JB informent l'assemblée de la présence de deux plantes invasives (Ailante glanduleux et Robinier faux-acacia) autour des Ruines du Château de Chaumont. A surveiller !

JB déplore que la table d'orientation ait subi des dégradations.

- **7 octobre / Chaumont** : Intervention des élèves du BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) de l'ISETA sur le Pré de la Bornière (bas marais alcalin). Première intervention sur ce site, consistant à supprimer la végétation ligneuse envahissante (frênes notamment) et à maîtriser l'avancée de la lisière.

- **Du 19 septembre au 31 octobre / Beaumont et Reignier** : Opération Bidoyon : collecte de fruits. L'année 2019 aura permis de récupérer environ 5 tonnes de pommes et de poires (environ 3 000 bouteilles de Bidoyon). Le phénomène d'alternance dans les vergers traditionnels est probablement à l'origine de cette petite récolte (pour rappel : 22 tonnes de fruits collectés en 2018 et plus de 15 000 bouteilles de Bidoyon fabriquées).

- **19 octobre / Viry** : Dernière sortie découverte ENS de 2019 : «*La vie cachée des champignons !* » - 28 participants
 Compte-rendu de LM : *Cette dernière sortie ENS organisée par le SIV le 19 octobre, était consacrée sur la « Vie cachée des champignons ». Pour cette édition 2019, nous avons eu plus de succès qu'en 2018, avec une cinquantaine d'espèces de champignons au rendez-vous (l'an passé à la même époque, avec le manque d'eau, nous n'avions observé que 2 espèces). Mais ce n'est pas la quantité de champignons qui compte, mais leur mode de vie. Les champignons sont présents partout dans notre nature sous une forme filamenteuse qui ne se mange pas et qui passe inaperçue, le mycélium. Pour bien faire visualiser la composition d'un champignon aux 28 participants, Luc Mery l'a comparé avec un pommier. Les branches du pommier sont le mycélium et le fruit, la pomme, est le « champignon », enfin le carpophore pour les scientifiques, qui produit les semences. La taille d'un champignon peut être très importante : des chercheurs américains ont découvert un champignon d'une circonférence de plusieurs kilomètres, couvrant 1 665 terrains de foot, soit une estimation d'un poids de plusieurs milliers de tonnes ! Pour guider le regard de la vie cachée des champignons, notre naturaliste Jacques Bordon a examiné les premiers centimètres du sol, pour montrer des mycorhizes. Il a également expliqué les différents rôles des champignons : les nettoyeurs saprophytes décomposeurs de la matière organique, les symbiotiques, vivants en communion avec une plante et enfin les profiteurs parasites. Quant à Roger Fillion, imminent mycologue, il a très bien décrit comment mener une enquête de police à la recherche des indices pour une bonne détermination des champignons. Tout doit être regardé, l'habitat, les arbres, les couleurs, les odeurs et les multiples formes... Merci à nos spécialistes de la SEPNS et d'Apollon74 pour l'animation de cette sortie.*
Après la vie cachée des basidiomycètes, des ascomycètes, des myxomycètes, des lichens et le secret du rond de sorcière dévoilé, ce qu'il faut retenir, c'est que les champignons sont des éléments indispensables à la vie sur terre. Ils ont tous un lien étroit avec les plantes et la matière organique, que leur vie est bien souvent dans les 20 à 30 cm de profondeur du sol et pour le mycophage, il ne faut pas se tromper dans leur détermination ! Sans cette certitude, mieux vaut renoncer à consommer un champignon et même parfois les préparer, comme par exemple la morille qui est mortelle si elle n'est pas cuite.
Pour clôturer la visite, l'ensemble des participants a pu observer un oiseau rare en Haute-Savoie, le balbuzard pêcheur, posé sur un cerisier au-dessus de la mare 100% naturelle de monsieur Yves Fol.

Cette sortie a connu un grand succès avec près d'une centaine de demande pour une trentaine de places. LM souhaite modifier la procédure d'inscription en 2020 pour limiter les désistements de dernières minutes.

- **20 octobre / Jonzier-Epagny** : 15^{èmes} rencontres autour des Vergers traditionnels.
 Compte-rendu de DE : *Une journée sèche et presque ensoleillée entre deux jours de pluies abondantes, les syndicats du Vuache et du Salève ont bénéficié d'une belle fenêtre météo, dimanche 20 octobre 2019, pour les 15^{èmes} Rencontres autour des vergers traditionnels qui ont rassemblé plusieurs centaines de participants sur le site de la salle des fêtes de Jonzier-Epagny. Un public varié venu faire identifier les pommes de son jardin, apprendre à tailler ou à planter des arbres fruitiers, déguster du jus de fruits frais pressé tout en faisant quelques achats sur les stands des associations ou des producteurs locaux.*
La conférence consacrée au bilan des 20 ans d'actions menées par les syndicats autour des vergers traditionnels a aussi trouvé son public, tout comme la balade en char tiré par un tracteur

pour découvrir le verger communal de Jonzier, planté en 1999. Les visiteurs ont aussi apprécié les animations pour les enfants, les balades en calèche tirée par un âne, l'exposition « la pomme dans l'Histoire & histoires de pommes », les collections d'une centaine de variétés de pommes et de poires différentes présentées par les Croqueurs de pommes de Haute-Savoie et le verger Tiocan, sans oublier l'excellent déjeuner 100% bio préparé par l'association Apollon74. Au final, ce fut une belle journée, entre savoir et convivialité, bien organisée par le Syndicat Intercommunal du Vuache, avec le soutien du Syndicat Mixte du Salève, de la commune de Jonzier-Epagny, d'Apollon74 et des associations les Croqueurs de pommes de Haute-Savoie et le Verger Tiocan.

- **22 octobre / Vulbens** : Installation d'un panneau « *Attention chute de feuilles* » dans le verger communal de Vulbens (site ENS). Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de science participative du CREA Mont-Blanc (Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude). Ce panneau a pour but d'inciter le promeneur à se rendre sur le site www.auxarbrescitoyens.phenoclim.org et d'indiquer ses observations : couleur et état du feuillage pour un arbre (en l'occurrence ici, un frêne). La population participe ainsi à une action de recherche qui vise à mieux comprendre les effets du changement climatique sur la biodiversité.
- **28 octobre / Chaumont, Savigny, Dingy-en-Vuache et Valleiry** : Réception du balisage PDIPR pour le GR 965 « *Sur les Pas des Huguenots* » (Sentier d'Intérêt Départemental de niveau 1) avec les services du Département.
- **29 octobre / Chaumont et Clarafond-Arcine** : Démarrage des travaux de broyage forestier des clairières du Vuache par l'Office National des Forêts (Contrat Natura 2000).
- **04 novembre / Fillinges** : Bilan annuel du SDENS 2016-2022 (Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles) où il a été question de l'acquisition par le Département des 3,5 ha de prairies sèches (pâturages) sur le massif du Vuache et de la signature des deux Contrats de territoire « transfrontaliers » Vuache et Salève, dans le Genevois.

SP présente enfin à l'assemblée les pupitres et panneaux qui vont être installés au pied des arbres fruitiers plantés sur la commune de Valleiry (Verger communal à l'entrée du village, Groupe scolaire et parking des chasseurs de La Joux).

Gérald Honczaruk est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 4 septembre 2019.

DELIBERATIONS :

DE explique à l'assemblée qu'il n'est à ce jour pas nécessaire de modifier le budget. SP présente l'état des dépenses et des recettes au 1^{er} novembre 2019.

SP informe l'assemblée que le dossier de demande de subvention pour la révision du DOCOB (Document d'Objectifs) du site Natura 2000 du "*Massif du Mont Vuache*" (travaux d'actualisation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire), va être rejeté par la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour note insuffisante. En effet, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et le CBNA (Conservatoire Botanique National Alpin) estiment que la charge de travail a été sous-estimée ! Par ailleurs la DDT souhaite attendre que le DOCOB ait 10 ans, soit l'année prochaine, pour entamer sa révision. Par conséquent, il est proposé d'attendre un nouvel Appel à Candidature de la Région Auvergne Rhône-Alpes (début 2020), et de retravailler la proposition d'Asters (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie / CEN74) pour déposer un nouveau dossier.

SP propose également que la signature de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) entre le SIV et Asters, qui intégrait l'ensemble de la prestation du CEN74 programmée dans le CTENS, ainsi que le volet "Cartographie de la végétation" évoqué ci-dessus, soit légèrement différée. L'assemblée approuve.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA COMMANDE ET L'ACHAT DE MATERIEL DE SIGNALÉTIQUE CONFORME A LA CHARTE DEPARTEMENTALE DE BALISAGE

Monsieur le Président rappelle qu'au terme de l'article L 361-1 et suivants du code de l'environnement, le Département de la Haute-Savoie est compétent pour élaborer le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Le Département a voté par délibération le 10 décembre 2013 (délibération n°CG-2013-347) une nouvelle politique randonnée qui place les randonneurs au cœur de ses objectifs. Elle a pour ambition de répondre à ses principales attentes, à savoir entre autres, l'excellente qualité en matière d'entretien des sentiers et de balisage, à travers le respect de la charte départementale de balisage sur les sentiers PDIPR. Pour garantir la mise en œuvre de la politique randonnée, le Conseil départemental répond par une présence technique et financière plus forte auprès des collectivités.

Les collectivités de Haute-Savoie sont impliquées pour la création et la valorisation d'une offre de randonnée de qualité. Leur concertation et leur implication sont fondamentales pour garantir sur le terrain un réseau PDIPR cohérent et de qualité.

Depuis 1996, le Conseil départemental a défini une charte de balisage pour l'ensemble du réseau PDIPR et a abouti en 2009 à sa version contemporaine. Aujourd'hui, 70% du réseau PDIPR est balisé avec la charte départementale de randonnée et contribue à une meilleure lisibilité du réseau de sentiers pour les randonneurs locaux et touristes.

L'achat du matériel de signalétique conforme à la charte représente plusieurs commandes par an pour chaque territoire, que ce soit pour le balisage intégral d'un itinéraire ou le remplacement ponctuel d'éléments de signalétique sujets à des dégradations. La commande et la livraison de matériel de balisage doivent être simples et efficaces pour l'ensemble des collectivités concernées par la randonnée.

Pour des raisons techniques, économiques, administratives et de cohérence avec la charte départementale de balisage, le Département et les collectivités ont décidé de recourir aux procédures de consultation collective prévues par l'article L2113-6 et L2113-7 du Code de la Commande Publique, en vue de confier aux mêmes prestataires les différents marchés nécessaires à la réalisation des opérations d'achat de matériels de signalétique conforme à la charte départementale de balisage.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adhérer au groupement de commandes dont les membres seront des collectivités responsables de l'achat du matériel de signalétiques conforme à la Charte départementale de balisage.

La constitution du groupement et son fonctionnement est formalisée par une convention qu'il vous est proposé d'adopter (ci-joint en annexe).

Le groupement prendra fin 10 ans après la signature de chacun des membres du groupement.

Le Conseil départemental assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Il désignera un mandataire pour l'accompagner dans les missions qui lui incombent dans le cadre de la coordination du groupement de commandes. Il sera en charge :

- D'assurer dans le respect des dispositions du code des Marchés publics, l'organisation et la mise en œuvre de l'ensemble des consultations et des opérations de sélection des entreprises prestataires.*
- De signer les marchés et de les notifier,*
- D'exécuter les marchés au nom de l'ensemble des membres du groupement.*

La Commission d'appel d'offre sera celle du Conseil départemental, coordonnateur du groupement de commandes.

Chaque membre du groupement procédera aux remboursements auprès du coordonnateur, à réception des titres de recettes émis après chaque commande du matériel de balisage. La commande du matériel de balisage sera encadrée par une procédure et un calendrier fixés dans la convention constitutive.

Chaque membre devra identifier un interlocuteur référent technique sentiers, en charge de la gestion de la commande du matériel de balisage. Plusieurs membres du groupement peuvent avoir un même référent technique sentiers

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- Autorise la constitution d'un groupement de commandes auquel participeront des collectivités responsables de l'achat du matériel de signalétique conforme à la Charte départementale de balisage.
- Identifie un « référent technique sentier » commun à l'ensemble des collectivités membre de l'intercommunalité qui sera l'interlocuteur privilégié du coordonnateur et de son mandataire, à savoir le chargé de missions du SIV,
- Accepte les termes et les procédures de la convention constitutive du groupement de commandes pour la commande et l'achat de matériel de signalétique conforme à la charte départementale de balisage (ci-joint en annexe).
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les documents demandés.
- Accepte que le Conseil Départemental soit désigné comme coordonnateur du groupement ainsi formé et qu'il mandate un prestataire pour assurer tout ou partie de ses missions qui lui incombent dans le cadre du groupement de commandes.
- Autorise le mandataire du coordonnateur, à savoir le Conseil départemental, à signer et exécuter les marchés à venir.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Modification des Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes (APPB) de Viry :** SP présente à l'assemblée les périmètres modifiés des biotopes protégés de la Vigne des Pères et du Crêt de Puits / Teppes de la Repentance. Ce travail a été réalisé conjointement par la DDT, le SIV, Asters et Apollon74. Les règlements de ces deux projets ont également été modifiés, afin de renforcer la protection du milieu naturel. Les deux dossiers seront présentés à la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) le 19 novembre prochain, en présence du SIV.
Éric Rosay propose que l'ensemble des propriétaires soit informé de cette nouvelle réglementation. Un courrier d'accompagnement du SIV pourra également préciser la possibilité d'acquisition foncière par le syndicat.
- **Extension du site Natura 2000 des Usses :** L'écrevisse des torrents est une espèce protégée au niveau national, en danger critique d'extinction. En France, il ne subsiste plus que 3 populations, une en Alsace et deux en Haute-Savoie, à proximité des Usses : dans le ruisseau de Marsin (30 individus) et dans le ruisseau de Saint-Pierre (5000 à 6000 individus).
Or dernièrement, l'Europe a jugé qu'en France le réseau Natura 2000 était insuffisant pour cette espèce. Une procédure d'extension du site Natura 2000 des Usses est donc en cours, afin d'englober l'ensemble du bassin versant (BV) du ruisseau de Saint-Pierre. Le site Natura 2000 du « Massif du Mont-Vuache » étant concerné par une partie de ce BV, il a été décidé de ne pas superposer les deux périmètres mais de coller le nouveau périmètre des Usses à celui du Vuache. Le SIV doit donc intégrer cette nouvelle espèce dans son DOCOB et en tenir compte lors des procédures d'évaluation des incidences Natura 2000.
Denis Chaumontet explique que cette extension (environ 1000 ha) inquiète le monde agricole, qui craint la mise en place d'une réglementation contraignante, notamment en ce qui concerne les prairies dites « sensibles » (prairies permanentes, non retournées depuis 5 ans). En effet, dans une zone Natura 2000, une prairie sensible ne peut plus être labourée. Une réflexion est en cours avec la DDT et la Chambre d'agriculture pour que soient créés deux périmètres : un élargi à l'échelle du BV avec peu de contraintes et un rapproché, à proximité du ruisseau, avec de fortes contraintes.

- **Verger communal de Dingy-en-Vuache** : Un nouveau verger va être planté cet automne sur les parcelles communales 0A 2008 et 0A 2010, avec 20 arbres fruitiers haute-tige de variétés traditionnelles : 8 pommiers, 4 poiriers, 4 cerisiers et 4 pruniers.

Éric Rosay explique au comité qu'il souhaite « montrer l'exemple » et que ce projet sera une belle continuité avec l'espace de jeu créé à proximité.

Il revient par contre sur le classement des vergers dans les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) et trouve regrettable que les règlements pénalisent les habitants qui ont fait l'effort de planter des arbres fruitiers et qui désormais ne peuvent plus disposer de leur terrain. Il se demande si cette disposition n'est pas contre-productive ?

- **Accueil en 2020 d'une stagiaire en MASTER Biodiversité Ecologie Evolution** : Un sujet de stage a été proposé à une étudiante de l'université de Rennes pour élaborer un ou plusieurs Atlas de Biodiversité Communale (ABC). DE s'interroge sur le choix de la ou des communes. LM explique que les communes de Vers et de Chênex sont les moins pourvues en données naturalistes.
- **Bilan du suivi de la migration au défilé de l'Ecluse** : DE invite Christian Prévost de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie (LPO74) à présenter le bilan 2019 du suivi de la migration à Chevrier. Ce suivi est réalisé chaque année du 15 juillet au 15 novembre par des ornithologues salariés de la LPO74 et par des bénévoles.

Avant de conclure, Éric Rosay demande au SIV s'il a été consulté dans le cadre du projet d'agrandissement de l'aéroport de Genève. DE répond que le syndicat n'a pas été sollicité mais qu'il peut s'intéresser au projet, notamment en ce qui concerne les incidences sur le site Natura 2000.

Le prochain comité syndical aura lieu le mercredi 4 décembre 2019 à 19h sur la commune de Jonzier-Épagny (à confirmer) avec notamment à l'ordre du jour le débat d'orientations budgétaires.

Le Président,
Dominique Ernst

Le Secrétaire de séance,
Gérald Honczaruk

Lexique des abréviations :

Délégués :

DE : Dominique Ernst

JB : Jacques Bordon

LM : Luc Mery

Salarié :

SP : Stéphane Patry

Sigles :

ABC : Atlas de Biodiversité Communale

APPB : Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes

ATMB : Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc

BV : Bassin Versant

CBNA : Conservatoire Botanique National Alpin

CCG : Communauté de Communes du Genevois

CDNPS : Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites

CD74 : Conseil Départemental de la Haute-Savoie

CEN74 : Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie

CPO : Convention Pluriannuelle d'Objectifs

CREA : Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude

CTENS : Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles

DDT : Direction Départementale des Territoires

DOCOB : Document d'Objectifs

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de

l'Aménagement et du Logement

ENS : Espace Naturel Sensible

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

GMNF : Gestion des Milieux Naturels et de la Faune

GPN : Gestion et Protection de la Nature

ISETA : Institut des Sciences de l'Environnement & des Territoires d'Annecy

LPO 74 : Ligue pour la protection des oiseaux de Haute-Savoie

NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

ONF : Office National des Forêts

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées

PLU : Plans Locaux d'Urbanisme

SDENS : Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles

SEPNS : Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Semine

SID1 : Sentier d'Intérêt Départemental de niveau 1

SIL : Sentier d'Intérêt Local

SIV : Syndicat Intercommunal du Vuache

SMS : Syndicat Mixte du Salève